

Une gestion des finances locales injuste et arbitraire à Grenoble et dans l'agglomération

L'Observatoire de la dépense publique dénonce une politique de stationnement injuste et inégale :

On savait que Grenoble et son agglomération détenaient plusieurs records d'après le journal L'Expansion (Numéros 702) dont celui où la pression fiscale est la plus forte en ce qui concerne les impôts locaux. Dans le même temps, la ville de Grenoble occupait brillamment la 30ème place pour la sécurité urbaine, la 26ème place pour l'échec scolaire et enfin la 22ème place pour le respect de l'environnement-urbanisme (développement durable). **On peut donc s'apercevoir avec ces différents classements que l'ex-ville Olympique a fortement régressé ces dix dernières années.**

C'était sans compter sur un dernier nouveau record : celui du nombre de contraventions. D'après le Dauphiné Libéré, Grenoble dénombre plus de 6000 Procès-Verbaux (P.V) par semaine ! Cette nouvelle fait bien sûr le bonheur au quotidien des automobilistes grenoblois mais aussi des usagers de voitures propres (véhicule hybride, électrique, au gaz naturel ou au GPL) ainsi qu'aux commerçants, artisans et aux travailleurs (salariés ou indépendants) qui utilisent leur voiture dans le milieu professionnel. Ce record de contraventions dans la commune représente bien sûr une discrimination sociale car elle touche plus fortement ceux qui ont peu de moyens financiers. Ce qui nous fait penser que le centre-ville de Grenoble sera bientôt réservé qu'aux personnes suffisamment riches pour payer les P.V : une belle perspective économique pour les commerçants et artisans grenoblois !

On peut donc se demander si ce record de contraventions dans la capitale des Alpes française est un signe de bonne gestion financière. Depuis l'arrivée de Michel Destot aux responsabilités, des centaines de places de stationnement ont été purement et simplement supprimées. Cette politique est d'ailleurs contestée au sein même de la majorité municipale puisque lors du dernier Conseil municipal de Grenoble, les groupes "écologistes" et "communistes" ont voté en première séance contre la délibération sur le stationnement. Avec différentes délibérations qui représentent de véritables erreurs de politique économique, la situation à Grenoble et dans l'agglomération sur le plan du stationnement, des déplacements et de la circulation devient insupportable : disparition de places de parking pour construire un grand stade au milieu du parc Paul Mistral, suppression de l'échangeur des Sablons, augmentation de la pollution urbaine, aggravation des conditions de circulation. De plus, les tarifs des parkings ont fortement augmenté (parking Vaucanson) du fait de la loi de l'offre et de la demande autrement dit suite à la chute de l'offre de places de stationnement.

L'Observatoire de la dépense publique accuse Didier Migaud d'être hors la loi :

Le Maire de Seyssins, Didier Migaud, qui est également Président de la Métro (Grenoble Alpes Métropole) est hors la loi puisqu'il ne respect pas le loi SRU. En effet, la loi "Solidarité et Renouvellement Urbains" (SRU) impose aux communes d'avoir au moins 20% de logements sociaux. La commune de Seyssins ne dispose que de 9% de logements sociaux ! Didier Migaud pour détourner l'attention et pour montrer qu'il est un fervent défenseur de la politique sociale, décide de créer un "Observatoire de l'Habitat" mais à l'échelle de l'agglomération. Patrick Doutreligne, Délégué Général de la fondation Abbé Pierre dénonce ces communes hors la loi dans un article du journal l'Express (à titre indicatif, cet article est publié sur le blog de l'Observatoire).